

ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

ERICLUCAS.org



LRAR RR093589366BR

20211103_ELO_TortureAdmFR---FR-
SEPH_Recours_Demande-au-moins-
quelque-chose



Madame la Secrétaire d'Etat
**Secrétariat d'Etat chargé des
Personnes Handicapées**
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP
France

TortureAdmFR (Torture Administrative par l'Etat français)

Recours - Demande d'au moins quelque chose (non pire)

Contexte : Plaintes contre l'Etat français pour torture administrative depuis plus de 25 ans sur personne handicapée, auprès des Tribunaux Administratifs, du Conseil d'Etat, du CEDH, du Comité CDPH de l'ONU, et des organismes internationaux de lutte contre la torture.

Je rappelle mes demandes d'accessibilité, d'assistances, et de diminution ou cessation des tortures résultant du maintien à vie des injustices administratives françaises, sans fournir l'accès à la justice prévu par la CDPH de l'ONU.

Si la présente lettre n'est pas adaptée, je ne peux pas faire mieux, c'est à l'Administration de prendre les dispositions appropriées, au lieu de me pénaliser par leur absence, alors que je passe mon temps à faire des efforts d'adaptation, et à en demander à des services publics qui ne prévoient pas d'adaptations pour les handicaps autistiques dans leur fonctionnement.

Je suis obligé de faire des centaines de lettres et des milliers de courriels seul depuis des années, personne ne m'aide, et les destinataires se contentent de dire que "ce n'est pas ici" mais sans jamais me dire précisément "où ?" ou "qui ?" pourrait et DOIT m'aider, et ensuite ces destinataires se fatiguent, se froissent, s'irritent, s'offensent, et ne répondent plus : c'est exactement la même chose depuis des années, toujours pareil avec chaque nouvelle personne, c'est un cauchemar et une torture mentale !

Au cas où mes lettres seraient lues et au cas où elles ne seraient pas comprises, il conviendrait de me le faire savoir afin que je puisse fournir tous les éclaircissements désirés et suffisants.

Rio de Janeiro, le 3 novembre 2021

Madame la Secrétaire d'Etat

Dans le cadre de la torture administrative qui m'est infligée depuis des années par l'Etat français et que vous ne pouvez méconnaître, vu la quantité de courriels et de lettres que je vous envoie depuis votre nomination, et vu ma grève de la faim de plus d'une semaine en juin 2017, à laquelle vous et vos services (dont Madame la Secrétaire de Madame Karen Martinon) ont préféré ne donner aucune suite dont on aurait bien voulu m'informer,

j'ai à nouveau l'honneur – et la douleur – de vous rappeler mes demandes d'assistance, de réponses, d'informations, de "moindre humanité", etc., comme déjà fait si souvent et comme rappelé par ma lettre recommandée du 26/01/2021, que je recopie ci-dessous pour mémoire.

En août de cette année, lors des réunions publiques avec le Comité CDPH (*que l'association que je dirige a efficacement informé – veuillez me le pardonner*), vous avez fait un certain nombre de déclarations qui laissaient penser que votre Secrétariat a l'intention de respecter la CDPH.

A la suite de ces trois séances d'échanges "constructifs" entre le Comité et l'Etat français dont vous représentiez le gouvernement, votre Secrétariat a émis un communiqué de presse qui donnerait envie de croire que ces intentions seraient réelles et que des dispositions adéquates seraient enfin prises.

C'est pourquoi je reviens encore une fois vers vous, pour savoir si ces déclarations ne concernaient que le Comité, ou qu'une certaine partie des citoyens français, c'est-à-dire pour savoir dans quelle mesure vous considérez les autres comme définitivement "excluables" ou autrement indignes de recevoir - à défaut de l'assistance qui leur est due (cf. CDPH et Article L.246-1 CASF notamment) - au moins des réponses à leurs demandes.

Je note que ni à titre personnel ni à titre associatif je n'ai jamais reçu la moindre réponse de votre Secrétariat, ce qui est tout de même étonnant vu le nombre et l'importance de ce que je vous envoie, et ce d'autant plus que je constate que d'autres usagers reçoivent des réponses très facilement et sans besoin d'insister, par des lettres de votre part, dont je ne connais donc l'aspect que par personnes interposées.

De là à penser qu'il existe une exclusion ou un traitement "particulier" à mon endroit, il n'y a qu'un pas que j'éviterai de franchir malgré les évidences, mais vous voudrez peut-être faire procéder aux rectifications nécessaires, si véritablement vous voulez respecter la Convention et "toutes" les personnes handicapées – comme si souvent scandé – même lorsque leur situation vous semble incompréhensible ou "pénible".

Je n'ai jamais compris comment il serait possible de résoudre ce genre de problèmes sans dialogue. Et malheureusement, puisque vous ne me répondez jamais, vous ne voudrez probablement pas me dire les motifs de votre mutisme constant et compact.

Peut-être qu'une sorte de miracle (ou autre chose, peu importe quoi) pourrait faire en sorte que vous décidiez enfin de faire le nécessaire, et donc de réduire les supplices ainsi imposés.

Ce serait appréciable, dans le contexte de la situation de torture administrative générale qui m'est infligée, et contre laquelle j'aimerais trouver un jour un moyen de me défendre, que ce soit en France ou auprès de toute entité qui permettrait enfin un soulagement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de mes salutations épuisées.

Eric LUCAS
Martyr Administratif Français

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

Demande d'au moins quelque chose (non pire)

P.S. : Comme toujours, si cette lettre n'est pas adaptée (et puisque ce que je fais ne convient jamais), je vous demande de bien vouloir fournir les adaptations, aménagements et dispositions nécessaires (et dûment prévues, à prévoir ou promises en ratifiant la CDPH).

Rio de Janeiro, le 26 janvier 2021

Madame la Secrétaire d'Etat

Je vous prie de me pardonner d'avoir à vous écrire une fois de plus, et je ne puis qu'espérer – comme toujours – que cette nouvelle bouteille à la mer trouvera enfin un lecteur attentif, qui voudrait bien accepter de comprendre ce que j'explique et qui n'orienterait pas ma demande vers la corbeille ou "ailleurs, ailleurs, toujours ailleurs, c'est-à-dire nulle part".

Comme vous le savez si vous lisez mes lettres, je suis une personne autiste dûment reconnue handicapée par la CDAPH, et depuis le début des années 1990 je ne cesse de demander de l'aide aux services publics français pour réduire les sévices sociaux et socio-administratifs dont (comme les autres autistes) je fais l'objet à cause de l'absence de Prise En Compte Correcte de l'Autisme Partout par le système socio-administratif français.

Malgré toutes mes demandes par courriels et par lettres recommandées (si nombreuses qu'on pourrait en faire une encyclopédie), dont la rédaction me fait gaspiller une grande partie de mon existence, je ne vois toujours pas où serait cette aide, ni même ce qui pourrait ressembler à une réponse de l'Administration pouvant laisser entendre qu'on me fournirait bien cette assistance, à laquelle je crois avoir droit (ne serait-ce qu'en vertu de l'article L.246.1 du CASF, et surtout des stipulations de la CDPH de l'ONU).

A part des lettres, je ne vois vraiment pas ce que je peux faire de plus. J'ai même fait un début de grève de la faim en juin 2017, lequel n'a nullement permis d'éveiller la moindre attention administrative capable de résoudre quoi que ce soit, ni même de faire semblant (discipline dans laquelle l'Administration française excelle pourtant fort olympiquement).

Si mes demandes, tentatives, ou autres, ne sont pas adaptées, alors je vous prie de me fournir l'assistance nécessaire (je ne fais que ça) ; je fais déjà 100% des efforts, et "en face" je n'en vois aucun (c'est un euphémisme). Comment voulez-vous que j'apporte moi-même l'assistance nécessaire pour pallier les difficultés de communication ou de relations sociales qui semblent vous empêcher de comprendre ou d'accepter d'étudier mes requêtes ? Il y a des limites au possible et à l'impossible, je suis seul et sans aucun moyen, je suis handicapé, or l'Etat français a infiniment plus de moyens que moi, et surtout il a des obligations légales et conventionnelles.

Ainsi, non seulement on ne me fournit aucune assistance (jusqu'à preuve du contraire, que je ne cesse de demander face à "des murs froids"), mais en plus, lorsque, faute de savoir comment faire autrement, et dans des moments de désespoir, j'insiste un peu trop dans mes demandes, là on me punit :

- séquestration médico-administrative de 15 mois en 1994-1995 parfaitement injustifiée en l'absence de caractère "circonstancié" des certificats médicaux mensuels et en l'absence de prise en compte du "syndrome d'Asperger" pourtant connu à cette époque ;
- calvaire immonde, méprisant et piétinant mon handicap, par le ministère des aff(ai)res étrang(èr)es depuis le 24/06/2002 (2002) (BIENTÔT DIX-NEUF ANS ! parce que j'ai osé croire pouvoir vivre tranquillement avec un ami que j'ai mis plus de trente ans à trouver, supplice relayé et même aggravé en 2014 par le non moins infâme ministère de l'intérieur (qui visiblement n'en a strictement rien à faire de mes explications, et encore moins de mon handicap) ;
- torture qui a été transformée en persécution depuis octobre 2020 puisque l'étrange entité "républico-souveraine" en charge des "Français de l'étranger", loin de me fournir l'accompagnement administratif ordinaire qu'elle me doit (et que j'ai demandé par SEIZE LRAR polies en 2020), a cru bon de faire diligenter un contrôle de la CAF pour me faire supprimer l'allocation de personne handicapée qui me permettait de vivre mon exil décentement (excusez-moi du peu, mais il est clair que si l'Administration française

trouve un moyen de me pourrir encore un peu plus la vie – ce qui semble difficile, elle le fera sans hésiter).

Depuis 2014, ces cauchemars administratifs français se sont transformés en torture, ce qui m'a poussé à quitter la sous-France le 19/11/2015, dans un réflexe de survie salutaire que je n'ai jamais regretté, bien au contraire.

La possibilité de vivre "une vraie vie", en liberté (sans le risque d'hospitalisation d'office qui se produirait inéluctablement vu toutes mes protestations), ça compte.

Même si un demi-siècle a été perdu dans la "sous-France", cette vallée de larmes aux mains de fonctionnaires imbus, égoïstes, malveillants, et "incompréhensibles" (pour le dire poliment).

Je pouvais donc ENFIN avoir enfin une vie décente malgré les tortures administratives françaises, jusqu'à ce que l'Etat français (toujours vaillant pour faire souffrir mais toujours absent pour secourir) ne me "rattrape", même dans mon exil, pour me couper les vivres, ce qui est la seule chose qu'il pouvait faire (ou la moins fatigante...) pour continuer à me pourrir l'existence – à part me pousser au suicide, ce à quoi je résiste encore assez bien.

Depuis environ 6 ans donc je ne cesse de demander la fin de cette torture étatique française, mais je n'obtiens que le silence, ou de rarissimes réponses dont l'absence de pertinence à mes propos oscille entre le pathétique et l'insultant – plus UNE promesse d'aide, une seule, par une lettre du 22/10/2019 par le fameux ministère étrange, aide que j'attends toujours, et que mes seize rappels polis de 2020 ont fini par "convertir" en un contrôle social supprimant mon allocation, ce qui prouve – s'il en était besoin au bout de 18 ans – la bassesse et la malveillance de cette entité.

En juin 2017, au comble du désespoir après presque deux ans de demandes soutenues et en vain, j'ai même été jusqu'à faire un début de grève de la faim, ici à Rio de Janeiro, dans l'espoir d'obtenir enfin "l'assistance socio-administrative" à laquelle j'ai droit et dont j'ai manifestement besoin, et "au moins un interlocuteur de l'Etat" chargé de mettre fin à cette torture administrative française. Ou au moins d'essayer.

Mais comme toujours, cela n'a rien donné.

Ou si l'Administration estimait que cela a produit un résultat, eh bien je demande qu'on me dise ce que c'est : moi je ne vois pas, les tortures des injustices sont toujours les mêmes, et ça s'est même aggravé avec la dernière idée – lumineuse et élégante – de l'étrange entité.

Dans ces conditions, que quelqu'un m'explique ce que je peux faire pour mettre fin à ces tortures.

Vous voyez bien que je passe mon temps à essayer de trouver des solutions, mais comment le pourrais-je, seul et sans moyens (et même activement privé de tout moyen depuis fin 2020), face à la toute-puissance de l'Etat français, qui visiblement REFUSE de m'aider, jusqu'à preuve du contraire.

L'Etat français assiste depuis environ trente ans à ce cauchemar (et il ne pourra pas dire qu'il ne savait pas, vu la très abondante littérature épistolaire que je produis) ; cet Etat prétend qu'il aide les personnes handicapées, qu'il respecte la CDPH, qu'il défend la veuve et l'orphelin aux quatre coins du monde, et autres contes de Noël, mais il n'est même pas capable de mettre fin aux supplices administratifs sur personne handicapée que lui-même crée et que lui seul peut réduire ; il n'est même pas capable d'au moins essayer de le faire, ni même de daigner répondre à des centaines de demandes désespérées de fin de supplice ou au moins d'assistance.

Par conséquent, ma question c'est : "POURQUOI ?".

Pourquoi est-ce que vous faites cela, pourquoi est-ce que vous promettez, la main sur le cœur, devant les caméras ou les organisations internationales, alors que parallèlement, dans la réalité, il n'y a RIEN, RIEN, RIEN DE RIEN, même pas une réponse, juste des tortures à vie, et quand on se plaint trop, vous en rajoutez une couche ?

Et j'ai une deuxième question : puisqu'il est plus que patent que vous ne pouvez (ou ne voulez) RIEN faire pour réduire les tortures étatiques sur personne handicapée (en tous cas les miennes), et que vous ne pouvez (ou ne voulez) même pas daigner au moins répondre, alors, qu'est-ce que vous pouvez faire au juste pour les personnes handicapées dans mon cas ?

(A part le mutisme, les supplices, et leur aggravation quand on s'exprime trop : ça je connais déjà, et trop bien.)

N'ayant jamais de réponses à mes questions, je ne peux pas le deviner.

Je demande donc aux personnes responsables, au sein de l'Etat français, de me fournir "quelque chose", autre chose que "rien du tout" (ou, pire, que l'aggravation des sévices).

Avant, tout ce que je recevais comme aide, c'était une allocation en tant que personne handicapée, mais celle-ci n'était d'aucune utilité pour réduire les tortures administratives françaises, qui continuent malgré l'exil (lequel me garantit tout de même la liberté et la santé mentale).

Maintenant, les élites toutes-puissantes, omniscientes et infailibles de la République française ont décidé que cette allocation était encore trop, et que mon martyr devait être complet : qu'elles se rassurent : il l'est.

En conclusion, si l'Etat français peut (conformément à ses propres principes, ses promesses, et ses engagements internationaux) fournir une aide ou "quelque chose" (de positif) à un citoyen français handicapé, alors je vous demande ENCORE UNE NOUVELLE FOIS DE PLUS ET A NOUVEAU de bien vouloir le faire.

Ou si l'Etat ne peut RIEN me fournir comme aide, comme assistance humaine, ou "quelque chose", je vous demande alors, AU MOINS, de prendre des dispositions pour faire cesser les tortures administratives.

**Cela fait des années que je vous demande cela sur tous les tons : pourquoi n'y a-t-il RIEN, pourquoi n'y a-t-il même pas de réponses ?
POURQUOI ?? C'est une question que je vous pose ici.**

Je vous ai fait quoi, au juste, pour qu'on me pourrisse l'existence indéfiniment comme ça ?

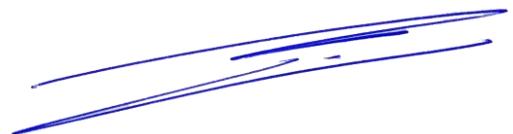
Pardon d'être différent, pardon d'exister. Et pardon de vouloir la justice et de continuer à croire (naïvement ?) aux "principes républicains".

J'ignore si c'est à cause de mon handicap ou à cause des "troubles autistiques", mais je ne comprends absolument pas du tout comment l'Etat français peut se permettre de martyriser ainsi une personne handicapée, sans motifs connus, pendant si longtemps, de manière constante, soutenue et même maintenant aggravée, surtout lors de son examen par le Comité CDPH de l'ONU. C'est dire le mépris de cette Convention, et la profondeur de la tromperie étatique française, jusqu'à preuve du contraire.

Cela fait donc tant jouir les fonctionnaires, dans leur soif malade de toute-puissance ?
Il n'y a donc, dans l'Administration française, aucune trace d'humanité, de décence ??

Dans l'attente de votre réponse (ou du mutisme cinglant usuel), je vous prie de croire, Madame la Secrétaire d'Etat, à l'assurance de ma très respectueuse sidération.

Eric LUCAS
Martyr Administratif Français



*« Aux personnes en situation de handicap,
je veux ici dire très solennellement que
la République sera toujours à leurs côtés
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.*

*Eux, ils ont à croire en leurs rêves.
Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards
– trop habitués aux normes – croient voir :
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Elysée - 11/02/2020



ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS
Ag: 50300270 - AC COPACABANA
RIO DE JANEIRO - RJ
CNPJ....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524
COMPROVANTE DO CLIENTE

Movimento..: 03/11/2021 Hora.....: 14:34:57
Caixa.....: 102717865 Matrícula..: 89621859
Lancamento.: 037 Atendimento: 00033
Modalidade.: A Vista ID Tiquete.: 2165373630

DESCRICAO	QTD.	PRECO(R\$)
DOCUMENTO INTERNACI	1	26.05+
Valor do Porte(R\$)...	8.50	
Pais Destino: FRANCA		
Peso real (KG).....:	0.043	
Peso Tarifado:.....:	0.043	
OBJETO=====> RR093589366BR		
REGISTRO (INTERNACIO:	10.00	
AVISO DE RECEBIMENTO:	7.55	
Selo.....:	26.05	
Destinatario...: MADAME LA SECRETAIRE D EST		
Cont. Nome.....: AT DEPH		
Não houve opção pelo serviço Mão Própria. O objeto poderá ser entregue no endereço indicado, a quem se apresentar para recebê-lo.		

TOTAL DO ATENDIMENTO(R\$) 26.05

Valor Declarado não solicitado(R\$)
No caso de objeto com valor,
utilize o serviço adicional de valor declarado

VALOR EM CARTAO DE DEBITO(R\$): 26.05
VALOR RECEBIDO(R\$)=> 26.05

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

O acompanhamento desses objetos poderá ser
realizados pelos remetentes e destinatários
por meio do portal dos

Correios <https://www.correios.com.br/>
ou pelo aplicativo de rastreamento

Ganhe tempo!

Baixe o APP de Pré-Atendimento dos Correios
Tenha sempre em mãos o número do ID Tiquete
deste comprovante, para eventual contato com
os Correios.

VIA-CLIENTE SARA 8.7.00

20211103_ELO_TortureAdmFR---FR-SEPH_Recours_Demande-au-moins-quelque-chose